



Prix international Théophile Legrand de l'innovation textile

**Fondation Théophile Legrand – Institut de France
Ecomusée de l'avesnois / Musée du textile et de la vie sociale à Fourmies
Avec le soutien du « CLUBTEX » et des plus grandes écoles françaises d'ingénieurs dans le domaine du textile : l'Ecole Nationale Supérieure des Arts et Industries Textiles de Roubaix, l'Ecole des Hautes Etudes d'Ingénieur de Lille, l'Institut Technique et Chimique de Lyon et l'Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs Sud Alsace.**

A l'initiative de la fondation Théophile Legrand (Institut de France), créée en 2008 par les descendants de celui qui est considéré comme étant le « père » du développement de l'industrie textile à Fourmies (59), 2 Prix de l'innovation textile seront décernés le samedi 24 octobre 2009 à 16h, au cours d'une cérémonie de prestige, à l'auditorium du musée du textile et de la vie sociale à Fourmies, antenne de l'écomusée de l'avesnois. Ces 2 prix, d'une valeur totale de 18 000 €, récompenseront 2 personnes pour la création originale d'une œuvre, d'une fibre ou d'une étoffe, dans le domaine du textile technique, d'un mélange des matières ou de nouveaux procédés de production industrielle textile.

Il s'agit d'un concours international, ouvert à tous les chercheurs, les doctorants ou aux étudiants de niveau Master. Sa participation est gratuite. Son but est de favoriser l'innovation textile, la recherche, l'émulation et l'imagination, en mettant en lumière d'un côté la création technique ou industrielle et de l'autre côté la création mécanique, directement liées au monde textile. Cette compétition doit aussi servir de tremplin à des chercheurs qui sont en capacité d'inventer le textile de demain !

Parrainé par la fondation Théophile Legrand (Institut de France), ce concours bénéficie du soutien du « CLUBTEX » (le groupement des industriels du textile technique du Nord de la France) et des plus grandes écoles françaises d'ingénieurs dans le domaine du textile. Ce prix est organisé par l'écomusée de l'avesnois et son antenne : le musée du textile et de la vie sociale à Fourmies. Il s'agit d'un musée unique en France, qui a la particularité d'être installé dans une ancienne filature construite en 1869. L'atelier textile regroupe l'un des plus importants parcs français de machines de filature et de tissage en fonctionnement, représentatives de l'évolution des techniques du 19ème siècle jusqu'aux années 1970.

Renseignements :

Paul Schuler / Adjoint de la direction - Responsable MDP - Coordinateur de l'organisation du concours
Ecomusée de l'avesnois
Place Maria Blondeau
59 610 Fourmies
Téléphone : 03 27 60 88 22
Portable : 06 62 85 60 11

[www.ecomusee-avesnois.fr](http://ecomusee-avesnois.fr)
<http://ecomusee.canalblog.com>
<http://theophilelegrand.canalblog.com>
p.schuler@ecomusee-avesnois.fr
contact@ecomusee-avesnois.fr

> Rappel historique :



Les destins de Théophile Legrand et de la ville de Fourmies sont intimement liés ! Considéré par les historiens locaux comme étant le « père » du développement industriel de Fourmies, Théophile Legrand est né en 1799. Il fit construire en 1825 sa première filature dénommée « la neuve » ou « du Village ». Elle était située dans le centre de Fourmies, qui comptait à cette époque 2 000 habitants. Il substitua l'industrie de la laine peignée à celle du coton, en favorisant l'installation des machines à vapeur et l'industrialisation de la filière textile. Il fit construire en 1856 une nouvelle usine au lieu-dit « le Malakoff », à quelques mètres de sa 1ère filature, dont les bâtiments brûlèrent en partie dans la nuit du 17 février 1857.

Précurseur, novateur et toujours à la pointe de la modernité, Théophile Legrand a très vite réussi à convaincre des dizaines d'investisseurs de venir s'implanter sur Fourmies. Grâce à son taux d'humidité exceptionnel, à l'arrivée du chemin de fer en 1869 (la ligne du Calais / Strasbourg) et à sa situation géographique idéalement placée entre le Nord et l'Est et entre Bruxelles et Paris, l'industrie lainière a connu dès les années 1870 un développement impressionnant !

A sa mort, en 1877, Théophile Legrand employait 1 700 ouvriers. Plus d'une trentaine de filatures ont été construites le long de l'Helpe mineure en 50 ans ! Entre temps, la population de la commune est passée de 2 000 habitants en 1820 à plus de 16 500 en 1891. La ville de Fourmies est devenue en 1875 le premier centre mondial de laine peignée et la deuxième capitale mondiale du textile, après la ville de Roubaix. Plusieurs documents de l'époque affirment qu'on a fabriqué à Fourmies, durant plusieurs dizaines d'années, le fil de laine le plus fin au monde !

➤ L'essor de l'industrie textile à Fourmies en quelques dates :

1774 : 1ère filature de lin "retors et blanchis" créée par Jean Staincq et Nicolas Legrand.

1805 : 1ère fabrique de bonneterie de coton.

1810 : 1ère filature de coton appelée "La Vieille"

1820 : Fourmies compte 2 000 habitants.

1822 : 1 verrerie, 2 filatures de coton, 3 fourneaux à fondre le minerai de fer



1825 : Naissance de l'industrie lainière grâce à Théophile Legrand qui crée la première filature de laine

1830 - 1890 : L'âge d'or de l'industrie lainière



1865 : Création de la Société de "Secours Mutuel" par Edouard Flament (filateur)

1869 : Le chemin de fer arrive à Fourmies.

1874 : Création de la "Société du commerce et de l'industrie lainière de la région de Fourmies"

1877 : Mort de Théophile Legrand, « homme de bien », élu municipal et conseiller général, fondateur de l'industrie lainière et acteur principal de l'essor de Fourmies.

> Quelques mots sur la fondation Théophile Legrand (Institut de France) :



Cette fondation a été créée à l'initiative de Christian Cambier, descendant direct de Théophile Legrand. Présidée par le chancelier de l'Institut de France, l'académicien Gabriel De Broglie, la fondation « Théophile Legrand » est aujourd'hui reconnue « d'utilité publique ». A ce titre, ces responsables peuvent collecter des fonds défiscalisés, l'objectif étant de récolter chaque année, plusieurs dizaines de milliers d'euros, qui seront ensuite redistribués à des actions caritatives ou à des initiatives individuelles et collectives, ayant toujours un rapport direct avec l'œuvre de Théophile Legrand.

Outre la création d'un « Prix international de l'innovation textile » qui sera remis tous les ans, la rédaction d'un ouvrage sur le « père » de Fourmies a été confiée à Jean-Louis Chappat, célèbre historien fourmisien, auteur d'une biographie sur Léo Lagrange et d'un essai sur les événements tragiques du 1^{er} mai 1891 à Fourmies. La fondation prévoit également de participer à des actions permettant la protection du patrimoine historique et culturel, liées notamment à l'industrialisation de la France et du Nord de la France (en particulier la région de Fourmies et de l'Avesnois). En 2008, la Fondation a souhaité créer deux Prix : l'un pour récompenser les meilleurs élèves du lycée privé Théophile Legrand à Louvroil, l'autre, pour récompenser la meilleure innovation internationale dans le domaine du textile.

LES PARTENAIRES

> L'écomusée de l'avesnois :



La naissance de l'écomusée de l'avesnois résulte de la volonté de Pierre Camusat, alors directeur du Centre de Formation Textile de Fourmies, de sauver de la destruction des machines textiles construites entre 1880 et 1930. L'idée de créer un « Musée du Textile » naît au début des années 1970.

En 1978, une vaste opération de collecte - témoignages oraux, documents iconographiques, archives, objets relatifs à la vie industrielle et quotidienne - est lancée auprès de la population locale. Après 10 ans de gestation, la première exposition de préfiguration d'un musée du textile à Fourmies est présentée en 1980 dans la filature Prouvost Masurel achetée par la municipalité : l'écomusée est né !

Le premier maillon du réseau écomuséal se construit sur les conseils du Ministère de la Culture aux époux Dubois, des industriels verriers à la retraite soucieux de préserver le patrimoine industriel verrier de Trélon. Ils se rapprochent de l'écomusée et l'atelier-musée du verre à Trélon ouvre ses portes au public en 1982. L'écomusée devient « Ecomusée de la région de Fourmies - Trélon ». La structure complète ses présentations avec l'arrivée de nouveaux sites : la maison du bocage à Sains-du-Nord en 1985, puis le musée des bois jolis à Felleries en 2003.



En 2004, l'écomusée change d'appellation pour devenir « Ecomusée de la région de Fourmies - Trélon en Avesnois » avant, en 2005, de définitivement prendre le nom d'« écomusée de l'avesnois ». Après 29 ans d'existence, l'écomusée de l'avesnois reste au cœur de la sauvegarde, de la collecte et la valorisation des patrimoines de son territoire. Installés dans des lieux emblématiques du patrimoine local de l'Avesnois, chacun des sites de l'écomusée met en valeur une facette du territoire et de sa mémoire.

Le musée du textile et de la vie sociale :



Le musée est installé dans une filature construite en 1869 et qui a été rachetée par le groupe Tourquennois François Masurel en 1910. Les salles d'exposition regroupent un important parc de machines de filature et de tissage représentatives de l'évolution des techniques de la seconde moitié du 19ème siècle jusqu'aux années 1970. Lors de démonstrations, le fonctionnement d'une partie d'entre elles permet aux visiteurs de comprendre les différentes étapes d'élaboration des fils et des tissus. On y trouve également présentées les activités connexes à la production textile : ateliers de maintenance des machines, ateliers de bonneterie, de couture ainsi que les unités d'entretien du linge.

Enfin, l'histoire économique et sociale de Fourmies est présentée dans la dernière partie de l'exposition permanente : industrialisation et urbanisation, conditions de vie et de travail, fusillade du 1^{er} mai 1891, de la période du Front populaire, reconstitutions des lieux de vie (intérieur ouvrier, école, rue commerçante du début du 20ème siècle), présentations des traditions locales.

L'Ecole Nationale Supérieure des Arts et Industries Textiles de Roubaix (ENSAIT) :



En 1876, le Conseil Municipal de Roubaix, désireux de donner satisfaction aux vœux de la population d'avoir un enseignement spécial adapté aux besoins d'une grande ville industrielle (Roubaix est depuis longtemps la capitale du textile), adopte la création d'un établissement destiné à réunir les cours publics, les écoles académiques (tissage, dessin...) et leurs collections. Le musée artistique et industriel, ainsi que la bibliothèque, qui auparavant étaient disséminés dans la Ville, vont être désormais réunis dans un seul et même bâtiment !

Parallèlement, le gouvernement souhaitait créer une école textile, pour répondre aux besoins de l'industrie. L'Etat décida d'aider la ville de Roubaix. L'école sera donc, dès sa création, une institution nationale. L'ENAI (Ecole Nationale d'Arts Industriels) est officiellement créée par la loi du 5 juillet 1881 et une convention est signée en 1882 entre l'Etat et la ville de Roubaix. La réalisation de l'Ecole est alors confiée à l'architecte DUTERT, inspecteur de l'enseignement du dessin pour la région du Nord, qui soutenait ce projet depuis plusieurs années. L'ENAI prend le nom d'ENSAIT en 1921.



L'ENSAIT forme près de 70 % des ingénieurs textiles français et 15 % des ingénieurs textiles européens. Le secteur textile étant en pleine mutation, l'ENSAIT a su s'adapter à cette nouvelle donne internationale. La notion de « développement durable » a été intégrée dans les cursus de formation dès 2007 (développement environnemental, économique et social...). Son laboratoire de recherche permet de contribuer à l'innovation, afin de coller au mieux aux attentes de l'industrie.

ENSAIT

2 allée Louise et Victor Champier

BP 30329 59056 ROUBAIX CEDEX 1

Tél. : 03.20.25.64.64 / Fax : 03.20.24.84.06

Site Internet : <http://www.ensait.fr>

L'Ecole des Hautes Etudes d'Ingénieur de Lille :



L'Ecole des Hautes Etudes d'Ingénieur de Lille (HEI) a été fondée en 1885. Elle a été reconnue par l'Etat en 1968 et a été agrandie en 1998. L'école a fusionné en 2005 avec l'ESTIT (Ecole Supérieure des Techniques Industrielles et du Textile). On notera en 2005 la création du domaine « TIMTEX » (Technologies, innovation et management international textiles), en 2006 du domaine IMS (Ingénierie médicale et santé) et en 2007, le lancement du réseau « IngéFrance »

L'école compte à ce jour 1 700 élèves ingénieurs, 170 permanents, 350 intervenants extérieurs, un réseau de 14 600 diplômés (dont 9 300 diplômés HEI et 5 300 diplômés ESTIT-ITR), 4 pôles de recherche (Chimie / Energies & Systèmes / Structures & Matériaux / Ingénierie et Sciences du vivant) et plus de 60 partenariats académiques internationaux !

HEI
13 rue de Toul
F-59046 Lille Cedex
Tél. : 03.28.38.48.58
Fax : 03.28.38.48.59
Site Internet : <http://www.hei.fr>

L'Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs Sud Alsace :

Située au coeur de l'Alsace sur le campus mulhousien, l'ENSISA (Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs Sud Alsace) propose aux étudiants de niveau Bac+2, une formation au métier d'ingénieur dans les 4 domaines suivants : Mécanique & Systèmes, Informatique & Réseaux, Systèmes & Signaux, Textile & Fibres. L'ENSISA est une école publique, habilitée par la Commission du Titre d'Ingénieur (CTI). L'ENSISA a vu le jour le 5 juillet 2006. Elle est issue de la fusion entre l'ESSAIM et l'ENSITM.

ENSISA
12 rue des frères Lumière
68093 MULHOUSE CEDEX
TEL +33 (0)3 89 33 69 02
FAX +33 (0)3 89 42 32 82
Site Internet : <http://www.ensisa.uha.fr>

L'Institut Textile et Chimique de Lyon :

Créé en 1840, l'Institut Textile et Chimique de Lyon est la seule école d'ingénieurs héritière des écoles de textile, cuir et chimie fondées à Lyon depuis plus d'un siècle par des professionnels. L'ITECH intègre les spécialités connexes, des peintures / encres / adhésifs / cosmétiques, de la plasturgie, du textile et du cuir et place au cœur de son enseignement, la science des polymères.

La formation d'Ingénieurs ITECH, unique en France, multiforme et pluridisciplinaire est particulièrement adaptée aux entreprises qui peuvent également y recruter des techniciens supérieurs de haut niveau. La recherche et l'innovation sont des objectifs prioritaires de l'ITECH ; preuve en est les contrats de recherche appliqués et le concours de renommée nationale Challenge ITECH®. Créé par des professionnels, co-géré avec eux, l'ITECH a développé une large gamme de services destinés aux entreprises : formation continue, études...

ITECH :

87 chemin des mouilles

69134 - ECULLY cedex

Tel : 04 72 18 04 80

Fax : 04 72 18 95 45 / e-mail : info@itech.fr / Site internet : www.itech.fr

ITECH ROANNE (Textile) / Technopôle Diderot

1 rue Charbillot

42300 - ROANNE

Tel : 04 77 23 63 80

Fax : 04 77 23 63 89

e-mail : departement.textile@itech.fr

« CLUBTEX » :

« CLUBTEX » est un réseau d'entreprises spécialisées dans le textile technique, auquel sont associées des unités d'enseignement et de recherche. Animés d'une réelle conviction de travailler ensemble, les membres de CLUBTEX font de leur association de compétences une des clés de la réussite. En 2001, elle a été labellisée « SPL District Textiles Techniques ». En 2003, CLUBTEX aide à la création de CLUBTEX Lyon. La volonté est réellement de travailler ensemble plutôt que chacun dans son coin.

Le CLUBTEX

M. Jean François BRACQ / Secrétaire Général

40 Rue Eugène Jacquet

59700 Marcq en Baroeul

Tél : +33 3 20 99 46 12 / Fax : +33 3 20 99 46 13

TUT : le magazine de l'innovation textile :

T.U.T.- Textiles à Usages Techniques - est un magazine professionnel destiné aux entreprises utilisatrices de textiles techniques. Orienté "produits finis", T.U.T. informe ses lecteurs sur les nouveaux matériaux à base de fibres dans les principaux domaines d'applications des textiles techniques : protection (feux, thermique, pare-balle, coupure et déchirement, NRBC...), transports terrestres et aériens, filtration, médical...

Il s'agit d'un trimestriel bilingue (Français - Anglais).

Dossier spécial Protection tous les ans au troisième trimestre.

Prix International Théophile Legrand de l'Innovation Textile Règlement du concours 2009

ARTICLE 1 – OBJET DU CONCOURS

A l'initiative de la Fondation Théophile Legrand – Institut de France, créée en 2007 par les descendants de celui qui est considéré comme le « père » du développement de l'industrie textile à Fourmies (59), deux prix de l'innovation sont décernés chaque année.

Ces prix récompensent 2 personnes, capables d'inventer le textile de demain, pour la création originale d'une œuvre, d'une fibre ou d'une étoffe, dans le domaine du textile ou de nouveaux procédés de production industrielle textile.

Il s'agit d'un concours international gratuit, ouvert aux chercheurs, aux doctorants ou aux étudiants de niveau Master, mené avec le soutien du « CLUBTEX », de l'écomusée de l'avesnois (musée du textile et de la vie sociale à Fourmies) et des plus grandes écoles françaises d'ingénieurs dans le domaine du textile : l'Ecole Nationale Supérieure des Arts et Industries Textiles de Roubaix, l'Ecole des Hautes Etudes d'Ingénieur de Lille, l'Institut Technique et Chimique de Lyon et l'Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs du Sud Alsace. Les candidats peuvent présenter des travaux de recherche, en cours de réalisation.

Son but est de favoriser l'innovation textile, la recherche, l'émulation et l'imagination en mettant en lumière la création technique ou industrielle.

ARTICLE 2 – CRITERES DE SELECTION

Pour être retenus, les dossiers devront répondre aux critères suivants :

- Originalité
- Innovation
- Transférable à l'industrie

Un prototype pourra être présenté lors de la remise des récompenses.

ARTICLE 3 – DOSSIER DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidatures devront être rédigés en français ou en anglais. Ils devront être envoyés avant le 9 septembre 2009 à l'adresse suivante :

Ecomusée de l'avesnois / Paul Schuler
Place Maria Blondeau
BP65
59612 FOURMIES Cedex
France

Les dossiers devront inclure les pièces suivantes :

- Une lettre de candidature
- Un curriculum vitae détaillé du candidat
- Une notice de présentation des travaux réalisés et/ou des projets de recherche (5 pages au maximum)
- S'il y a lieu, une liste des publications parues rendant compte des travaux déjà effectués (rapports, articles, ouvrages...)

> Toutes les informations complémentaires pourront être fournies par Paul Schuler, adjoint de la direction générale de l'écomusée de l'avesnois, responsable de la mission développement des publics et coordinateur de l'organisation du concours :

Tél. : 03 27 60 66 11 ou 03 27 60 88 22

Fax. : 03 27 60 88 88

Courriel : p.schuler@ecomusee-avesnois.fr

ARTICLE 4 – COMPOSITION DU JURY

Les lauréats sont désignés par un jury composé par des représentants de la Fondation Théophile Legrand – Institut de France, de CLUBTEX et de l'écomusée de l'avesnois, et par un comité d'experts dans le domaine de la recherche et de l'innovation textile.

ARTICLE 5 – DECISION DU JURY

La participation à ce Concours International implique, pour tous les candidats, la prise de connaissance et le respect du présent règlement, ainsi que l'acceptation par lui des critères de sélection du jury, tels qu'ils sont précisés à l'article 2 du règlement.

Les décisions du jury sont souveraines.

ARTICLE 6 – MONTANT DES PRIX

1^{ER} PRIX

Un premier prix d'un montant de 10.000 € sera attribué par la Fondation Théophile Legrand.

2^{ème} PRIX

Un deuxième prix d'un montant de 8.000 € sera attribué par la Fondation Théophile Legrand.

Chaque lauréat s'engage à être présent pour la remise du prix à Fourmies.

Les lauréats sont autorisés à se prévaloir librement du prix qui leur sera attribué et qui est destiné à promouvoir la notoriété de leur projet, à l'issue de la remise du trophée le 24 octobre 2009.

Les lauréats devront s'engager à faire figurer sous toute forme de communication liée à leur projet, pendant au moins une année, la mention « Lauréat de la Fondation Théophile Legrand ».

ARTICLE 7 – REMISE DES PRIX

Les prix 2009 seront remis le samedi 24 octobre 2009 à 16 heures, au cours d'une cérémonie de prestige, organisée à l'auditorium du musée du textile et de la vie sociale à Fourmies, antenne de l'écomusée de l'avesnois.

A cet effet, les lauréats devront présenter leur projet.

ARTICLE 8 – COMMUNICATION PRESSE DIFFUSION DE L'INFORMATION

Les candidats garantissent l'exactitude des renseignements qu'ils produisent et qu'ils devront éventuellement justifier à la demande du jury.

L'organisation du concours pourra faire l'objet d'opérations de communication multimédias, notamment en direction de la presse. Les lauréats autorisent par avance la Fondation Théophile Legrand à faire état de la réalisation des projets décrits dans leur dossier de candidature.

Ils devront faire part expressément des documents ou des informations dont ils souhaiteraient conserver la confidentialité.